

Qui sommes nous ?

Le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie (CEN Normandie) est une association loi 1901 à but non lucratif, agréée par l'Etat et la Région. Cette association agit dans l'intérêt général à la préservation du patrimoine naturel, géologique et paysager de la Normandie. Il affirme son ancrage territorial au travers de ses élus, collaborateurs et bénévoles, ainsi que ses 600 adhérents, actifs sur toute la Normandie. Il accompagne également d'autres gestionnaires d'espaces naturels à travers la région normande. Il assure aujourd'hui la protection, la gestion et la valorisation de plus de 220 espaces naturels (coteaux calcaires, prairies alluviales, étangs, marais, tourbières, etc.) dont la superficie totale s'élève à plus de 2700 hectares, répartis sur les territoires des cinq départements normands.

Afin de faire connaître les milieux naturels et sensibiliser le grand public ainsi que le public scolaire à leur richesse naturelle et leur fragilité, le CEN Normandie propose chaque année plus de 100 sorties nature. Afin de continuer à innover dans le domaine de l'éducation à la nature, le CEN Normandie s'associe au Collectif « éduquer à la nature » dans le but de promouvoir et développer l'éducation à l'environnement sur le territoire régional en partenariat avec les autres structures naturalistes.

Notre projet

Les **Aires éducatives** (marines ou terrestres) permettent à des élèves de cycle 3 et 4 de s'approprier une petite partie de littoral, d'une zone humide, d'une forêt, d'une rivière, d'un parc urbain... et de réfléchir collectivement à sa gestion. Accompagnés par leur enseignant et un acteur de la sphère de l'éducation à l'environnement (le référent technique), les élèves étudient cette aire et décident de façon démocratique, des actions à y mener pour préserver sa biodiversité.

Le calendrier du projet :

Pour une aire et une classe = Projet mené sur une année scolaire (projet reconductible d'années en années) avec 10 sorties sur site et en salle au cours de l'année scolaire N1 (réparties entre septembre et mai)

- 1) Présentation du projet – mise en place du conseil des élèves (en salle)
- 2) Visite et présentation des sites potentiels (sur sites)
- 3) Visite et présentation des sites potentiels (sur sites)
- 4) Choix du site – réflexion philosophique sur la nature et la place de l'homme (en salle)
- 5) Rencontre des acteurs du territoire (en salle ou sur site)
- 6) Etat des lieux du site (sur site)
- 7) Evaluation des résultats (en salle)
- 8) Propositions de gestion par le conseil des élèves pour N2 (en salle ou sur site)
- 9) Clôture du conseil des élèves et synthèse des actions (en salle ou sur site)
- 10) Labellisation/visite du site aux autres classes (au collège ou sur site)

La labellisation de l'aire terrestre éducative est attendue en mai de l'année N1. Si le projet est reconduit, la passation de pouvoir d'une classe à l'autre est menée en septembre de l'année N2 afin de mettre en pratique les propositions de gestion de l'année N1.

Budget prévisionnel :

Intervention de l'animatrice nature (réfèrent technique) :

Mise en place du projet avec l'enseignant référent, inscription sur le site de l'OFB, visite et choix des sites proposés, participations aux formations et ateliers de suivi de l'OFB = (5 jours) = 2750 euros

10 séances d'une demi-journée (5 jours) = 2750 euros

Préparation de chaque séance (5 jours) = 2750 euros

Préparation de la journée de labellisation (2 jours) = 1100 euros

Achat de matériel pédagogique pour les inventaires et de petit matériel pour la labellisation = 250 euros

Total = 9600 euros

Les partenaires du projet

Office Français de la Biodiversité (OFB)

Lancez vous à nos côtés !

Scientifiques, éducateurs, psychopédagogues, personnels de la santé alertent sur la nécessité du contact direct régulier avec la nature pour les enfants comme pour les adultes. Aujourd'hui, des analyses psychologiques montrent que la prise de conscience du lien avec la nature (se sentir « connecté à la nature ») est un préalable au développement de la conscience écologique. C'est pourquoi, dans le cadre de sa mission de sensibilisation et de valorisation, le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie (CEN Normandie) prête un intérêt tout particulier à l'éducation à l'environnement et la valorisation des milieux naturels normands.

Contact :

Marie Auckbur, Chargée de mission éducation à l'environnement
06 20 39 72 32 – m.auckbur@cen-normandie.fr

Claire Farez, Responsable communication
06 30 31 80 41 – c.farez@cen-normandie.fr